

Titre en français : Plaidoyer pour une culture sportive savante de l'éducation physique et sportive		
Title In English: Advocacy for a scholarly sports culture in physical education and sports		
Nadia Lallali (Yahia – Cherif) Professeure à l'I.E.P.S. de Dély -Ibrahim Université d'Alger 3 Docteure à Paris 5. Sorbonne et écrivaine Lallali_nadia@hotmail.com		
تاريخ النشر: 2021/01-/01-	تاريخ القبول 2022-12-06	تاريخ الإرسال: 2022-06-30

Résumé :

Il s'agit de montrer l'importance de l'EPS au niveau socioculturel, pédagogique et socio psychologique, comparativement à la réalité entre le ressenti et le vécu c'est-à-dire de la culture profane et en tant que milieu par excellence des savoirs constitués et de la science, qui permettent de rendre les attitudes en aptitudes et de combattre les " habitus" de la culture première, et ce à un âge précoce, clef de voûte de la réussite pour le goût d'une pratique régulière.

L'approche se veut comparative entre notre pays et un pays avancé comme par exemple la France.

Notre communication se subdivise en trois parties : La première consiste à mettre l'accent sur les savoirs socio- pédagogiques constitués en E .P.S.

La deuxième approche consiste à démontrer par une analyse comparative l'apport des sciences psycho -pédagogiques d'une pratique sportive adaptée, selon les âges.

Et enfin, une praxie de la réalité permettra de comparer entre les discours d'intention et la pratique sur le terrain car l'école en Algérie reste toujours minée par des dysfonctionnements internes qui empêchent la concrétisation de cette pratique éducative.

Les mots clefs : sociologie du sport, pédagogie de la pratique sportive, psychosociologie, culture sportive, réalité de l'E.P.S.

Advocacy for a scholarly sports culture in physical education and sports

Summary :

It is a question of showing the importance of EPS at the socio-cultural, pedagogical and socio-psychological level, compared to the reality between the felt and the lived, that is to say of the profane culture and as an environment par excellence. constituted knowledge and science, which make it possible to transform attitudes into aptitudes and to combat the "habitus" of the first culture, and this at an early age, keystone of success for the taste of a practice regular.

The approach is intended to be comparative between our country and an advanced country such as France.

Our communication is divided into three parts: The first consists of emphasizing the pedagogical knowledge constituted in E .P.S.

The second approach consists in demonstrating by means of a comparative analysis the contribution of the psycho-pedagogical sciences of an adapted sports practice, according to age.

And finally, a praxis of reality will make it possible to compare between the speeches of intention and the practice on the ground because the school in Algeria remains always undermined by internal dysfunctions which prevent the concretization of this educational practice.

Key words: sociology of sport, pedagogy of sports practice, psychosociology, sports culture, reality of physical education

INTRODUCTION

J' ai envie de commencer par dire : Assurément : L'engagement et le goût à l'éducation physique et sportive commence à l'école car c'est le lieu par excellence pour briser les "habitus" engendrés par l'éducation familiale car cette dernière ne favorise pas toujours les conditions de pratique de nos enfants, c'est l'école qui reste la pierre de lance car elle possède non seulement des atouts pour rendre possible la pratique pour tous, par son caractère obligatoire, mais aussi, elle représente un enjeu important, dans la réussite d'une pratique régulière, gage d'une bonne santé au sens large du terme. Pour M. MAUSS (1973), tous nos mouvements fondamentaux acquis précocement au cours de l'enfance, sont un "habitus" c'est-à-dire « *un système de dispositions acquises, incorporées de manière durable, et tendant à reproduire par l'éducation la logique des conditionnements qui sont à son origine* » et qui sont tirés des valeurs de la société et de ses coutumes. Ils ne sont pas à confondre avec les « *habitudes qui sont des habitus fixés dans des gestes particuliers et personnels* ».

C'est donc l'école qui va permettre d'acquérir des attitudes favorables à la pratique sportive. On sait très bien que les parents interfèrent au cours de la socialisation primaire de l'enfant en apprenant par

ASJP: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/750>

exemple des activités différentes aux filles et aux garçons, quand ils ne lui interdisent pas de pratiquer tout simplement.

Sous l'impulsion de Pierre Bourdieu (1980), certains sociologues ont examiné les différences culturellement pertinentes entre les pratiques sportives. Notamment, dans un livre collectif important qui marque une ère dans la sociologie du sport (1981) Ch. Pociello et son équipe J.P. Clément et N. Dechavanne démontrent par des analyses empiriques que les individus susceptibles de choisir un sport ont eux-mêmes des caractéristiques culturelles prédéterminant leurs choix. J'ai eu l'occasion de donner quelques exemples dans la revue de l'I.E.P.S. N. Lallali (1995). Cependant, leurs analyses restent limitées à l'influence de la famille: elles évacuent complètement le système scolaire en tant que pierre angulaire de l'analyse structuro- fonctionnaliste de Pierre Bourdieu, mis à part à notre connaissance, l'étude de C. Louveau (1979) qui montre bien ce lien systémique.

I. LES ASPECTS SOCIO- PEDAGOGIQUES

Considérant la famille comme une instance déterminante de la transmission des goûts sportifs, lors de la prime enfance et non la seule, l'école devient un enjeu important pour briser cet habitus. Si l'on suit le schéma suivant de P. Bourdieu (1992) :

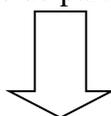


Cité par G. Veziers (département S.T.A.P.S. d'Avignon), document de prise de notes
<http://www.staps.univ-avignon.fr/S1/UE3/Sociologie/Docprisedenotechap3sportetclassessociales.pdf>

Les positions, attitudes sont dépendante d'un habitus majeur, lequel va se traduire en aptitudes par le savoir et qui vont donner des pratiques.

On peut ajouter à l'analyse :

a) que ces aptitudes vont engendrer des motivations et des besoins, dans des situations réelles comme par exemple de participer à un championnat



b) ce qui va conduire à des représentations sociales, codifiées sous forme de pratiques sportives, soit à une production cognitive.

Si les représentations sociales du sport s'organisent à partir des informations que les sujets puisent dans leurs expériences privées, elles s'organisent aussi à partir des pratiques et des savoirs socialement transmis par l'école et qui vont donner un savoir – faire sportif. Cette aptitude acquise ou dirai –je plutôt, cette acquisition d'aptitudes par le savoir théorique et didactique aura pour conséquence de changer le rapport au corps et c'est là où se trouve la force pédagogique. Aussi, les réussites sportives féminines permettent de changer les attitudes négatives qui persistaient et de susciter des motivations et des besoins par effet d'imitation à l'image de la championne. D. Morissete et M. Gringas (1989) utilise l'expression de « processus homéostatiques ».

P. Parlebas (1986) mentionne en effet que « *la théorie de l'habitus laisse peu de place au pouvoir de transformation de l'intervention pédagogique : elle annonce que les jeux sont faits* ». Alors que celui-ci « *se construit sur une autre scène* ». En l'occurrence l'école car elle possède le savoir « *du sens commun, formule emprunt à S. Moscovici et Jodelet (1984), lequel est fait de « représentations, composés d'images de connaissances d'origine scientifique, consommées et transformées pour servir à la vie quotidienne.* »

Du point de vue de la démarche d'apprentissage : une fois ces aptitudes acquises, à travers le jeu, l'éducation physique et le sport à l'école vont servir de fondement au développement durable des jeunes, dans la mesure où l'enfant socialisé va intérioriser les valeurs scientifiques et devenir socialisateur, en transmettant des savoirs constitués qu'il va aussi appliquer en tant que participants et reproduire au niveau de son milieu, à commencer par sa progéniture et en devenant même, comme l'affirme Pudalkiewicz (1982) : un « personnage clef ».

II. LES ASPECTS PSYCHO - PEDAGOGIQUES DE L'E.P.S. :

Différentes études et recherches ont mis en évidence les avantages considérables qu'une pratique régulière, constitutive d'un style de vie, peut entraîner : Hormis le facteur indéniable et premier qui est l'amélioration de la santé, pour ne citer que : J. Piaget (1969) et Wallon (1963), les spécialistes du développement psycho - génétiques de l'enfant ont insisté sur l'importance de l'activité physique

ASJP: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/750>

et sportive et du jeu à un âge précoce, « entre 3 et 11 ans » ; pour développer entre autres “ *les capacités sensorimotrices et intellectuelles de l’enfant*”, mais également sur l’aspect pédagogique et génétique, en tenant compte de l’évolution des périodes de croissance de l’enfant, qui nécessite un processus éducatif au sein de l’école.

Dans le même ordre d’idées, J. Leboulch J (1968) précise que le but principal est irremplaçable de l’EPS consiste à « *développer la maîtrise corporelle pour le développement de toutes les capacités motrices et psychomotrices de l’individu*».

Depuis, de nombreuses études monographiques, dont certaines ont été soutenues au sein de notre institut convergent pour dire que lorsque l’A.P.S est régulière elle fait “ *grandir*” dans le sens où elle éveille l’intelligence et favorise la croissance. La pratique sportive adaptée ne peut être que bénéfique sur le long terme, sur son développement en général en tant qu’investissement durable.

III. LE SYSTEME EDUCATIF EN FRANCE ET LA REALITE ALGERIENNE DE L’E.P.S.

A titre comparatif : Les activités physiques et sportives dans le système éducatif selon la loi du 16/07/1984, relative à l’organisation et la promotion des activités physiques et sportives. Nous relèverons quelques traits essentiels concernant les contenus de formation :

<p><u>Actions</u> <u>pédagogiques</u></p>	<p><u>Dans les classes</u> <u>maternelles</u></p>	<p><u>A l'école élémentaire,</u></p>	<p><u>Dans les</u> <u>enseignements</u> <u>secondaire :</u></p>
<p>Buts pédagogique s</p>	<p>Cette pédagogie se doit donc « d'être globale, fonctionnelle et socialisante, de manière à respecter et à favoriser les phases de la</p>	<p>« Favoriser le développement organique et foncier ; Développer le goût et l'habitude d'une hygiène de vie ; Augmenter la capacité d'endurance. »</p>	<p>« Favoriser le développement organique et foncier, l'éducation de la motricité et l'aisance du geste, la contribution à la formation de la</p>

	<i>croissance. »</i>		<i>personnalité sociale. »</i>
--	----------------------	--	------------------------------------

Le système éducatif en France des A.P.S. (B. Maccario 1986)

Que peut-on constater ?

1. Toutes les connaissances accumulées sur le développement de l'enfant et les différentes étapes du développement physique psychomoteur, affectif, cognitif et social sont pris en compte aussi bien dans les objectifs, que dans l'enseignement concret de l'E.P.S à l'école.
2. Le souci d'une formation éclairée pour le développement des pleines capacités psychosociales de l'enfant par une programmation pédagogique équilibrée des divers types d'activités, choisies en fonction des disponibilités locales.
3. Un enseignement méthodique est exigé, lequel prend en compte dans les examens et concours scolaires 3h, hebdomadaires.
4. Une vision épanouissante car elle projette une formation complète : la panoplie des activités pédagogiques étant assez large pour donner à l'enfant la possibilité de connaître les autres disciplines sportives fondamentales, afin de pouvoir choisir son activité physique et sportive préférée.

✓ J'avais apporté une contribution sur la situation du sport scolaire, N. Lallali (1993) où j'avais mis l'accent sur le manque d'éducation physique et sportive à l'école primaire et vingt neuf ans après on peut faire le même constat, hormis l'instauration du B.A.C sportif. Force est de constater qu'actuellement en Algérie, il n'y a toujours pas d'éducation physique effective à l'école maternelle et à l'école primaire.

✓ L'étude du Dr M. D'BIHI et A. BOULOUH (2012), inspecteurs de l'éducation nationale constatent les mêmes problèmes, surtout à l'école primaire que l'on peut résumer ainsi, « c'est la réalité et la réalité n'a pas changé, il n'y a pas eu de véritable engagement dans ce sens ».

Ces auteurs déplorent le manque d'installations sportives – le manque de spécialiste, je cite « *c'est l'instituteur qui prend en charge toutes les matières y compris l'E.P.S qui nécessite des compétences*

ASJP: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/750>

particulières et des connaissances psycho – sociologiques – pédagogiques et bio – médicales. L'instituteur n'a pas de formation particulière en éducation physique et sportive».

En effet, on peut observer qu'actuellement, l'E.P.S dans le système scolaire en Algérie reste toujours minée par des dysfonctionnements internes qui empêchent la concrétisation de cette pratique éducative :

1. Il n'y a pas de coordination de l'E.P.S. entre les enseignements primaire, secondaire, supérieur, afin de faire disparaître les inégalités dans la distribution. Dans certaines écoles du primaire, cette matière n'est même pas enseignée, bien qu'elle soit programmée, au même titre que les autres matières.
2. Les lacunes sont aussi d'ordre organisationnel par le laxisme des responsables, comme les éducateurs et les directeurs des établissements de l'école primaire qui ne veillent pas au respect de la loi.
3. Certaines écoles se contentent de pratiquer des jeux simples de plein –air, qui sont plutôt récréatifs, qu'éducatifs. Les causes ne sont pas seulement financières : budget dérisoire, insuffisance ou inexistence des infrastructures et du matériel d'équipement, mais elles sont aussi d'ordre pédagogique : des instituteurs non qualifiés dans l'exercice de cette fonction assurent en tant que polyvalents, le module. Il a été pourtant spécifié de ne prendre que des spécialistes de la discipline. On peut lire : " nul ne peut exercer les fonctions d'encadrement technique des pratiques physiques et sportives, s'il ne justifie pas : D'un diplôme ou d'un titre et / ou reconnu équivalent par les structures habilités à cet effet " article 53 de la loi de 03/1989".
4. Pour couronner le tout, le volume horaire est resté inchangé malgré de nombreuses recommandations. (1h30) d'après les instructions, mais la plupart du temps il n'est que de $\frac{3}{4}$ d'heures. L'enfant a tout juste le temps de se changer et de s'agiter, durée dérisoire qui ne peut conduire à l'apprentissage.

CONCLUSION

Ces recommandations sont justifiées et cruciales, car l'emploi de professeurs inexpérimentés en EPS, peut avoir des effets néfastes. On voit bien que les positions sont chargées surtout de représentations,

ASJP: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/750>

soit de symboles et de modèles qu'il est difficile de défaire par les préjugés qu'elles engendrent pour permettre de vaincre toutes les résistances par la démonstration scientifique.

En Europe, les meilleurs éducateurs en EPS, sont réservés pour le cycle primaire, car, de nombreuses études ont démontré que la réussite sportive des champions a été déterminée par leurs antécédents sportifs : entre autres, précocité des exercices physiques, leur fréquence, la compétence des éducateurs et des entraîneurs, l'encouragement des parents, leur statut social et d'autres indicateurs sociaux.

L'E.P.S. dans la scolarité élémentaire en Algérie reste négligé. C'est donc dans un milieu institutionnel et savant que seront respectées, les différents stades de la croissance de l'enfant. Sur le plan de la santé, de l'équilibre de la société, une activité sportive bien adaptée a des bénéfices inestimables. Surtout que maintenant l'enfant est confronté comme l'adulte aux dangers de la sédentarité et en premier lieu à l'obésité car l'enfant joue de moins en moins, il préfère regarder la T.V ou s'amuser aux jeux électroniques et aux jeux sur l'ordinateur.

Or, l'école agit individuellement pour changer le niveau de la conscience collective car elle porte les valeurs universelles qui vont être proposées dans toute la société et en dernier lieu, elle est comme l'affirme P. Bourdieu (1980) « *structurante car elle est structurée et finit par envelopper toute la société* », sous peu que l'E.P.S. soit reconnu comme matière à part entière dans le système éducatif scolaire et ce, à tous les cycles de la formation et qu'elle bénéficie de moyens d'apprentissage pertinents et efficaces.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Bourdieu P. (1980) - '*Le Sens pratique*', Editions Minit.
- Clément, JP. (1981) *La force, la souplesse et l'harmonie*, in revue *sport et société*, approche socioculturelle des pratiques
- D'bihi M. et A. Boulouh (2012)- *Problèmes qui secouent l'EPS à l'école primaire*.
- Lallali N. (1995) – Les recherches sociologiques en E .P.S, *R.S.E.P.S.*, N°5, Alger.
- Lallali N. (1993) situation du sport scolaire, *l'école et la vie*, revue mensuelle.
- Leboulch J. (1968) - 'L'éducation par le mouvement. La psycho-cinétique à l'âge scolaire.' '*Revue française de pédagogie* , Volume 2, Numéro 1 pp. 79-81.

ASJP: <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/750>

- Louveau C. (1979) – “ La genèse des goûts sportifs”, in *travaux et Recherches en E.P.S*, I.N.S.E.P. N°05, novembre, pp. 97-102.
- Maccario B. (1986) Les activités physiques et sportives dans le système éducatif, *manuel de l'éducateur sportif*
- Mauss M. (1973) - *Les techniques du corps*, in *Sociologie et anthropologie*, PUF, collection Sociologie d'aujourd'hui, pp.365-390.
- Morisette D. et Gringas M. (1989) – “ *enseignants, attitudes* “, éditions Deboeck, Bruxelles
- Moscovici et Jodelet (1984) – “ *Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie*. In : S. Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris, PUF, p. 357-378.
- Parlebas P. (1986) - *Eléments de sociologie du sport*, PUF.
- Piaget J. (1969) – “ *Etudes sociologiques* “, Genève, Droz.
- Pociello CH. (1981) – Sports et société : Approche socio- culturelle des pratiques, Ed. Vigot (collectif), cité par Lallali N. (1995) , in les recherches sociologiques en E.P.S. R.S.E.P.S. *Revue scientifique de l'éducation physique et sportive*, Vol.1 N°5, Alger.
- Pudelkiewicz (1982) , traduit par Oglesby C. (1982)- “ Le sport et la femme, du mythe à la réalité, édition Vigot, Paris.
- Wallon H (1963) In Memoriam, *Revue Française de Sociologie*, vol. 4, n° 1, janvier mars 1963, p. 11